

Référendum contre la loi modifiant la loi générale sur les zones de développement (LGZD) (L 1 35 – 12477), du 17 octobre 2019



Les citoyennes et citoyens soussignés-e-s, électrices et électeurs dans le canton de Genève, demandent conformément au chapitre IV du titre III (art. 65 à 70) de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012, et des articles 85 à 94 de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982, que la Loi modifiant la loi générale sur les zones de développement (LGZD) (L 1 35 – 12477), du 17 octobre 2019, soit soumise à la votation populaire.

Celui ou celle qui appose une autre signature que la sienne ou plus d'une signature est passible d'une amende administrative pouvant s'élever à 100F. Les signatures obtenues par un procédé réprimé par la loi doivent être annulées (art. 87, al. 1, lettre b et 91, al. 3 LEDP (A 5 05)).

NOM (majuscules)	Prénom (usuel)	Date de naissance JJ / MM / AAAA	Canton d'origine	Domicile adresse complète: rue, numéro, code postal et localité	Signature

La signature doit être apposée personnellement à la main par le ou la signataire. Cela ne s'applique pas à la personne incapable de le faire par elle-même pour cause d'infirmité. En matière cantonale, seul-e-s les citoyen-ne-s suisses ayant leur droit de vote dans le canton de Genève peuvent signer. Les électrices et électeurs de communes différentes peuvent signer sur la même feuille. Les Suisses vivant à l'étranger et ayant leur droit de vote sur le canton de Genève peuvent signer le présent référendum en inscrivant leur adresse à l'étranger.



Comité référendaire contre la pénurie
de logements sociaux et de logements
pour la classe moyenne

**À RENVoyer AVANT LE 6.12.2019, MÊME INCOMPLET À
ASLOCA · CASE POSTALE 6150 · 1211 GENÈVE 6**

**Parce que la pénurie de logements
provoque la spéculation !**

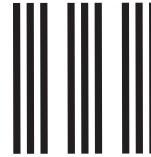
**Parce que les locataires paient
des loyers abusifs en raison de
cette spéculation !**

**Parce que la loi 12477 prévoit
une part de logements sociaux
trop restreinte !**

**Parce que la loi 12477 ne prévoit
aucune part de logements locatifs
pour la classe moyenne !**

**Signez le référendum contre
la loi 12477 qui organise
la pénurie de logements
sociaux et de logements pour
la classe moyenne !**

**À RENVOYER AVANT LE 6.12.2019
MERCİ DE BIEN SIGNER LE RÉFÉRENDUM AU VERSO !**



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



**ASLOCA
12 RUE DU LAC
CASE POSTALE 6150
CH-1211 GENÈVE 6**